

> DOSSIER

VINCENT GOULET

Centre de sociologie européenne
École des hautes études en sciences sociales, Paris
v.goulet.bx@voila.fr

PHILIPPE PONET

Centre de sociologie européenne
Université Paris 1-Panthéon Sorbonne
philippeponet@yahoo.fr

JOURNALISTES ET SOCIOLOGUES.
RETOUR SUR DES LUTTES POUR « ÉCRIRE LE SOCIAL »

Un ensemble complexe d'interdépendances, l'enchevêtrement de multiples logiques, l'interpénétration des méthodes et des outils. Voilà ce qu'il ressort des quelques études consacrées aux relations qu'entretiennent journalistes et sociologues. Ainsi y est-il toujours question de « ligne de partage » plus ou moins floue (Ruellan, 1992 : 25), de « frontières entre les deux camps », de « zones de contact », « d'étanchéité » (*ibid.*), des « proximités et malentendus » qui en découlent (Charon, 1996 : 17). On y traite également des méthodes et des outils (coupures de presse, entretiens), par l'analyse des « emprunts légitimes et des emprunts sauvages » (*ibid.* : 30) que peuvent faire journalistes et sociologues, on y évoque les conflits de légitimité, les rapports différenciés aux « faits réels ».

Si elle a le mérite de souligner les particularités des deux disciplines, cette littérature contribue parfois à renforcer, voire à naturaliser, certaines oppositions – journalistes et sociologues sont considérés de manière évidente comme ayant toujours

appartenu à des univers clairement distincts – et à imposer des manières de construire l'objet, en limitant à un « problème » entre journalistes et sociologues ce qui renvoie en fait à des transformations sociales beaucoup plus générales¹, et plus particulièrement à la question de l'intensification des luttes, à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, entre les diverses activités qui prétendent « écrire le social »². C'est pourquoi une tentative de classement de cette littérature qui reprendrait à son compte l'opposition nominale entre « journalistes » et « sociologues » et s'arrêterait à leurs polémiques les plus visibles, risquerait de ne pas mettre en évidence les proximités réelles entre les journalistes qui cherchent à augmenter leur « degré d'autonomie professionnelle » en mobilisant les sciences sociales et les sociologues qui, au nom de la science, tentent « d'éclairer » la pratique journalistique³. Malgré une certaine rudesse des débats entre ces deux positions qui semblent inconciliables⁴ (les auteurs scientifiques aimeraient que soit davantage introduite de réflexivité dans les pratiques des journalistes tandis que les journalistes posent la question symétrique de l'introduction des schèmes journalistiques de perception dans le champ académique⁵), elles se rejoignent dans leur visée normative et sur une conception éminemment politique de la nature et des fonctions des médias d'information. Notons qu'à côté de ces deux approches apparemment antagonistes, on peut repérer celles – plus nuancées – de personnalités à mi-chemin entre le journalisme et les sciences humaines, que ce soit d'anciens journalistes devenus universitaires, d'universitaires devenus journalistes ou de journalistes ayant eu une formation poussée en sciences humaines⁶.

Ainsi, sans remettre en cause leurs nombreux apports, ces travaux ont-ils semblé plus souvent enfermé dans les luttes entre journalistes et sociologues qu'ils ne

¹ Les difficultés que pose l'analyse des rapports de pouvoir entre des univers aspirant à l'autonomie se retrouvent dans de nombreuses autres configurations (par exemple, les rapports entre journalistes et médecins, médecins et « administratifs », « administratifs » et hommes politiques, etc.) et relèvent donc plus généralement de l'analyse des « effets » du processus ininterrompu de division sociale du travail qui s'est accélérée depuis le début du XX^e siècle (Ponet, 2009).

² L'expression « écrire le social » est empruntée à Gadhoom (2001).

³ Nombre de journalistes, qui aspirent à la fonction de référent intellectuel, mobilisent les sciences sociales dans leurs ouvrages et interventions – voir Brusini, James (1982) ; De Virieu (1990) ; Ferenczi (1992) ; Du Roy (1992) ; Guillebaud (1995) ; Le Paige (1997) ; Schneidermann (1999) ; Dor, Valette (2002) ; Ruffin (2003) ; Roberts, Garrigos (2006) – tandis que des sociologues cherchent à définir ce qu'est le « bon journalisme » dans des publications ou interventions publiques qui sont à distinguer très nettement de leurs écrits académiques – voir Bourdieu (1996a, 1996b) ; Halimi (1997) ; Rimbart (2006) ou encore la brochure *Petit manuel de l'observateur des médias*, éditée en 2004 par Acrimed et PLPL sur la critique des médias à laquelle des sociologues ont contribué. Dans une autre logique, voir également le témoignage de Dunning (1996).

⁴ Sur la polémique la plus connue, celle entre P. Bourdieu et D. Schneidermann, voir Goulet (2003).

⁵ Voir, par exemple, ce que dit D. Schneidermann (1999 : 33-52) de la « nécessité de simplifier pour restituer la complexité du social ».

⁶ Voir J.-M. Charon (1996 : 16-17) ou D. Ruellan (1993 : 7). Voir aussi les actes du premier colloque organisé – à notre connaissance – sur cette question, qui mêlent contributions de journalistes, de chercheurs en sciences humaines et d'individus à mi-chemin (Rémond, 1977). Enfin, certains journalistes publient des ouvrages savants (Ferenczi, 1993).

les ont pris pour objet. Un des objectifs des journées d'études qui ont été organisées en juin 2006 à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), et qui ont posé les jalons de ce dossier⁷, était donc de contribuer à prolonger l'analyse sur ces questions, en évitant si possible d'être happés par ces rivalités. Les contributions ont permis d'inscrire l'analyse des rapports entre journalistes et sociologues dans des mécanismes sociaux plus généraux. Deux d'entre eux ont été particulièrement mis en exergue : l'intensification des luttes pour « écrire le social » depuis la seconde moitié du XIX^e siècle entre des activités qui commencent à se différencier les unes des autres ; la multiplication des usages croisés du journalisme et de la sociologie, une fois l'autonomie disciplinaire établie au cours de la première moitié du XX^e siècle comme préalable indispensable au fonctionnement de ces univers.

Le poids grandissant des mots : mélange des genres et diversification des « écritures du social »

Faut-il le rappeler, l'évolution des rapports entre journalistes et sociologues est d'abord intimement liée à l'intensification des luttes symboliques dans les activités humaines. La place importante qu'occupent à l'heure actuelle les pratiques journalistiques et sociologiques dans la plupart des sociétés occidentales est en partie le résultat du processus de civilisation, décrit par Norbert Elias, lequel a souligné comment, par le recul progressif de la violence physique, le contrôle individuel des pulsions et des émotions, l'homme a progressivement acquis des savoirs rationalisés sur ses actions, et ainsi contribué à multiplier les discours sur ses propres pratiques⁸. Dans cette perspective, l'histoire des rapports entre journalistes et sociologues peut se lire comme le signe d'une intensification des luttes, non pas par les armes, mais par les mots. À cet égard, la tension qui se lit dans les premières lignes de la *Monographie de la presse parisienne* de Balzac (1843 : 62) est révélatrice : « La France a deux faces. Éminemment militaire en temps de guerre, elle est également puissante en temps de paix par ses idées. La plume et l'épée, voilà ses deux armes favorites ». C'est d'ailleurs pourquoi les rapports qui ont pu se nouer entre ces deux espaces ne peuvent être compris sans prendre en considération l'émergence et l'autonomisation progressive et conjointe d'autres univers – comme la politique et la littérature (Bourdieu, 1998 ; Offerlé, 1999 ; Phélippeau, 2002 ; Lettieri, Saitta, 2006) – qui

⁷ *Journalistes et sociologues : entre reconnaissance et méconnaissance, concurrence et collaboration*, journées d'études de l'atelier de doctorants et jeunes chercheurs « Journalistes et publics », Paris, EHESS, 27-28 juin 2006. À cet égard, nous tenons à remercier G. Bastin, A. Both, S. Capitant, A. Dauphin, S. Dimitrova, M. Endeweld, N. Harvey, F. Hein, L. Jeanpierre, J.-M. Leblanc, V. Jeanne-Perrier et F. Ferreira pour leurs contributions, P. Champagne, S. Levêque, G. Mauger, D. Pasquier et Chr. Prochasson d'avoir accepté de discuter les communications, ainsi qu'A. Borrell, S. Falguères, N. Hubé et Y. Patte pour leurs contributions à l'élaboration de ces journées.

⁸ Voir sur ce point les travaux de N. Elias (1969a, 1969b, 1970).

visent à donner du sens aux activités humaines en les mettant en mots, et sans les restituer dans le processus constant, à partir de la fin du XIX^e siècle, d'accentuation de la division sociale du travail. Comprendre l'évolution des liens tissés entre ces deux espaces impose alors de recourir au regard historique, ne serait-ce que pour éviter certains des pièges tendus par la constance du nominal, qui porte à analyser les espaces journalistique et sociologique à l'aide de schèmes de perception et de classement valables uniquement depuis que ces espaces sont devenus relativement autonomes. Pour le dire plus prosaïquement, si à l'heure actuelle il peut paraître « évident » et « légitime » d'interroger les mécanismes de concurrence et/ou de collaborations entre journalistes et sociologues, cette question n'a que peu de sens au XIX^e siècle, lorsque ces espaces ne sont pas encore constitués comme tels. Ce que l'on observe est plutôt un mélange des genres, une relative indétermination des positions – que ce soit des « sociologues » ou des « journalistes », mais aussi des « hommes politiques » ou des « littéraires » –, des usages de techniques d'enquêtes qui ne sont pas exclusives les unes des autres.

Ainsi, comme on le sait, les premiers travaux sur la classe ouvrière mêlent-ils différentes méthodes d'« observation », conjuguent-ils souvent approche morale, prescriptions hygiénistes et dénonciation politique, ou encore font-ils l'objet de récits littéraires. Parmi les très nombreux exemples possibles, citons quelques-uns des plus connus : en 1845, pour rédiger *La Situation des classes laborieuses en Angleterre*, Friedrich Engels s'appuie sur ses propres observations, les témoignages de sa compagne, une ouvrière d'origine irlandaise, ou encore la lecture de deux journaux ouvriers de Manchester : le *Northern Star* et le *Manchester Guardian*. En 1855, Frédéric Le Play, catholique progressiste et paternaliste, mobilise dans ses monographies ouvrières les expertises indigènes d'« informateurs privilégiés » (curés, médecins, instituteurs vivants dans les quartiers populaires) et recourt à l'analyse des budgets familiaux. S'il peut le faire c'est parce que sa formation d'ingénieur des mines lui a permis d'« observer » pendant longtemps les conditions de vie des ouvriers, mais aussi parce qu'il a pu tirer de ses voyages professionnels, et de sa formation en « sciences de la nature » les bases pour inventer des schèmes scientifiques d'analyse du social (Arnault, 1984). On sait qu'Émile Zola avait l'habitude de prendre d'abondantes notes « ethnographiques » avant de commencer ses ouvrages. Ses observations des mines d'Anzin ont ainsi été décisives dans la rédaction de *Germinal*⁹. Comme le montre la contribution de Vincent Goulet, l'étude de la trajectoire sociale et professionnelle de Dick May, et sa tentative de créer une formation au journalisme au sein de son École des hautes études sociales, illustrent l'indétermination identitaire de cette période : à travers la question de l'enseignement, on perçoit

⁹ La publication de différents écrits d'É. Zola sous le titre *Carnets d'enquêtes. Une ethnographie inédite de la France* (1986), dans la collection Terre humaine est significative : si elle révèle certaines méthodes d'observations proches de celles des ethnographes, le titre de l'ouvrage, la manière dont ont été organisés ces textes, la maison de publication, permettent de montrer les usages disciplinaires qui pourront être faits par la suite de cette relative indétermination des genres.

comment différentes conceptions de ces deux disciplines sont en concurrence et sont l'objet de véritables luttes politiques. Plus généralement, ce mélange des genres se repère dans une branche de l'édition, les « tableaux de mœurs » ou la « littérature panoramique », qui n'a d'autre objet que de rendre compte du social par des récits, des romans, des essais et des réflexions morales et politiques, l'ensemble formant un tout qui peut sembler aujourd'hui disparate mais qui constituait à l'époque une part importante de l'édition « savante » ou « demi-savante »¹⁰.

En fait, ce n'est qu'au prix de concessions faites à l'histoire disciplinaire, et au travail d'écriture nécessairement rétrospectif qu'elle suppose, que l'on a pu prêter à des « pères fondateurs » des intentions stratégiques autonomisantes, conformes à ce que sont devenues lesdites disciplines¹¹. Bernard Lacroix (1981) a montré que l'attention d'Émile Durkheim pour les questions politiques de son temps a été longtemps occultée par son travail de fondation de la sociologie en tant que science. La lecture de certains de ses textes publiés dans des revues « sociologiques » ou « philosophiques » révèle l'emploi d'une rhétorique où la sociologie est mobilisée pour disqualifier ce qu'il considère être des « hérésies scientifiques » ou affirmer la permanence de certains caractères qu'il considère comme des permanents anthropologiques (Durkheim, 1899).

Relues sous cet angle, les histoires croisées des sciences sociales et du journalisme permettent de mettre en relief les nombreux points de contacts qui ont pu se réaliser entre les deux disciplines : que l'on songe aux travaux de Sandrine Lévêque (2000) sur les journalistes sociaux, à l'apport de Robert E. Park, ancien journaliste devenu sociologue à « l'école » de Chicago (Bourmeau, 1988 ; Chapoulie, 2001 : 91-103 ; Park, 2008), au *precision journalism* américain ou au *media anthropology* de Susan Allen (Coman, 2003 : 6-7) des années 60 qui ont tenté d'importer les techniques des sciences sociales dans la pratique journalistique. Autre cas où l'on perçoit l'entrelacement des deux approches, celui du *new journalism* qui prône une vision subjective de la réalité au nom de son « authenticité vécue » et de sa force de mobilisation sociale. Dans une certaine mesure, le journalisme militant d'extrême gauche du premier *Libération*, qui voulait donner la parole au peuple par le témoignage ou la mise en valeur de rubriques jusqu'alors politiquement déconsidérées comme les faits divers ou les petites annonces, est un exemple d'une forme de sociologisation de la parole ordinaire¹². On le voit, l'histoire des rapports entre journalistes et sociologues est tout autant que celle

¹⁰ Sur ce point, se référer à Lyon-Caen (2002) qui met en évidence la figure de « l'observateur du social » au milieu du XIX^e siècle et identifie les points communs entre romans, enquêtes sociales et textes panoramiques.

¹¹ Voir par exemple Georgakakis, Utard (2001 : 9), ou encore la préface et l'introduction de l'ouvrage dirigé par Darras, Philippe (2004 : 7-40) qui offrent des analyses stimulantes des processus conjoints de « professionnalisation » d'une discipline et d'écriture d'une histoire disciplinaire à propos de la science politique.

¹² Sur ce point, voir l'ouvrage informé de Guisnel (2003).

des processus de spécialisation, celle de l'indétermination des genres, ou plus exactement, celle d'une reconstruction permanente des genres légitimes, quelle que soit la place effectivement laissée aux approches conjuguant étroitement enquêtes ethnologiques, statistiques, récits littéraires, prises de position politique, morale ou religieuse. Si l'étude des relations passées ou contemporaines entre la sociologie et le journalisme ne doit pas participer des luttes qui visent à imposer comme évidente l'autonomie de ces groupes, elle doit cependant prendre acte de l'importance de ces revendications d'« autonomie » qui, manifestement, constitue un des fondements de l'autorité à « parler » du social.

Émergence et usages pluriels de « l'autonomie » : le pouvoir du sociologue face au journaliste... et sa réciproque

Restituer la genèse, mais surtout les usages respectifs que font journalistes et sociologues de leur « autonomie professionnelle », permet d'appréhender leur « pouvoir » respectif, non pas tant par le truchement des ressources dont ils disposent que par le biais des transformations des modes de domination et des logiques de conversion de leur capital spécifique respectif dans l'espace social. S'ils ne restituent pas toujours les logiques plurielles d'autonomisation et de professionnalisation¹³, les travaux historiques sur la construction progressive de chacun de ses groupes présentent à cet égard un double avantage. En décrivant les étapes qui leur ont permis d'obtenir progressivement les « attributs » distinctifs d'une profession¹⁴, en s'inscrivant dans ce que Terry Shinn a désigné par les termes de « régime disciplinaire »¹⁵, ils permettent d'abord de prendre la mesure des dissemblances, des oppositions, qui vont s'établir entre ces deux groupes et les rendre irréductibles l'un à l'autre. Ainsi ces travaux permettent-ils de souligner des différences non seulement en termes de professionnalisation¹⁶,

¹³ Sans que ces indications bibliographiques puissent être considérées comme exhaustives, pour la sociologie, voir Heilbron (2006) ; Heilbron, Lenoir, Sapiro (2004) ; Karady (1979) ; Muchielli (1995). En ce qui concerne le journalisme, voir Delporte (1999) ; Ferenzci (1992) ; Martin (1997) ; Ruellan (1993).

¹⁴ Depuis l'article « fondateur » de H. L. Wilensky (1964), les études portant sur les processus de professionnalisation d'un groupe consistent pour l'essentiel à vérifier que ce dernier dispose des différents éléments statutaires considérés comme constitutifs d'une profession. Or, faire le simple « constat » de la présence de ces différents attributs, c'est en fait contribuer à légitimer, par les ressources scientifiques, ce qui pu être envisagé à un moment par certains agents du secteur comme un moyen de parvenir à l'autonomie. Le « constat » scientifique tend alors à ratifier ce qu'a pu être l'objectif de certaines luttes ; il participe ainsi de ces histoires disciplinaires.

¹⁵ Dans le sens où ils insistent avant tout « sur les facteurs institutionnels et disciplinaires de l'extension de la connaissance scientifique » (Shinn, 2000 : 450).

¹⁶ Si la sociologie peut désormais s'appuyer sur une longue implantation à l'université, sur des cursus spécifiques, des revues, des sociétés savantes, la professionnalisation des journalistes reste quant à elle « floue » (Ruellan, 1993). Les formations de journalisme n'exercent pas de monopole, les « en-

mais encore dans les relations entretenues avec les autres univers sociaux. En montrant ensuite les diverses tensions qui traversent chacun de ces espaces, ils permettent de rappeler que parler de « journalistes » ou de « sociologues » ne constitue qu'un raccourci discursif commode pour désigner des groupes, qui sont eux-mêmes marqués par le processus constant de division sociale du travail¹⁷. Évoquer les rapports entre « journalistes » et « sociologues » n'a pas grand sens si ne sont pas précisées les propriétés des sociologues et des journalistes dont on parle : sont-ils chargé de recherche, directeur de recherche au CNRS, maître de conférences ou professeur d'université, vacataire, docteur en sociologie sans poste ? Ont-ils écrit des articles ou des ouvrages reconnus par leurs pairs ? Occupent-ils des positions dans des sociétés savantes ou à l'université¹⁸ ? Sont-ils pigistes, salariés, rédacteurs en chef ? Travaillent-ils dans la presse écrite, à la radio à la télévision ? Sont-ils passés par une école de journalisme, par un institut d'études politiques, ou bien ont-ils été formés « sur le tas » ? Écrivent-ils dans la presse quotidienne nationale, dans un hebdomadaire, un mensuel spécialisé ? En fait, face à la multiplicité des critères de distinction en jeu, il faut dépasser la simple opposition entre groupes professionnels et faire l'hypothèse que la structuration de ces rapports répond à des logiques sociales plus générales, s'inscrit dans des principes d'affinités électives et renvoie à des mécanismes d'homologies structurales¹⁹.

Dans cette logique, les rares analyses qui s'efforcent d'appréhender ces processus de professionnalisation et d'autonomisation par le prisme des luttes qu'elles engendrent entre différents groupes sociaux sont des plus intéressantes. Par exemple, Patrick Champagne (1995) a mis en exergue la « double dépendance » du champ journalistique à l'égard des logiques politique et économique. Plus récemment, et s'inscrivant explicitement dans ces pistes programmatiques, Ivan Chupin et Jérémie Nollet (2006 : 15-36) ont souligné l'intérêt que présenterait une « sociologie historique des interdépendances du journalisme à d'autres univers sociaux ». Présentant les grands axes de celle-ci, ils montrent que l'on est passé de journalistes « insérés dans des réseaux horizontaux » entre la fin du XIX^e siècle et l'entre-deux guerres à des journalistes soumis aux contraintes du champ politique, puis au développement d'une emprise économique à partir des années 70. Enfin, ils rappellent que le « pouvoir » attribué à l'heure actuelle

trées sur le tas » restent fréquentes, de même que les « reconversions » avec le développement de la presse spécialisée.

¹⁷ À propos des journalistes, voir Neveu (1999) ; Marchetti (2002). Pour les sociologues, voir Piriou (1999).

¹⁸ Même si les données de l'enquête devraient être mises à jour, pour prendre la mesure des différents critères de distinction possible dans le milieu universitaire, voir Bourdieu (1984 : 64 et sq.). Voir également Piriou (1999).

¹⁹ Pour une analyse en ce sens des rapports entre médecins et journalistes, voir Ponet (2005). On peut même ajouter que ces rapports doivent aussi aux configurations locales dans lesquelles ils s'inscrivent ; pour une analyse dans cette perspective des rapports entre journalistes et magistrats, voir Roussel (2002 : 175-221).

aux journalistes est avant tout un « pouvoir structural », lié à la position de « plaque tournante » de ces derniers. C'est plus précisément parce que certains individus placent dans les médias « des investissements et des croyances [qu'il peut découler de la] situation d'interdépendances entre journalistes et acteurs sociaux qui en résulte, du "pouvoir" » (*ibid.* : 31)²⁰. Dans cette optique, l'analyse des relations entre journalistes et sociologues passe nécessairement par une prise en compte de l'évolution de leurs rapports mutuels de domination. Si pendant longtemps, il semble que les « intellectuels » ont exercé une sorte de magistère sur les journalistes en imposant et contrôlant la diffusion de leurs schèmes de perception du monde social, le rapport de force se serait inversé au cours des dernières décennies. Ainsi assisterait-on à une « déstabilisation des registres discursifs », des intellectuels mais également des hommes politiques. Bastien François et Érik Neveu remarquent que « les décennies récentes ont vu de spectaculaires redéfinitions des hiérarchies intellectuelles et infligé quelques blessures narcissiques aux intellectuels les plus liés à l'institution scolaire et universitaire, aux secteurs les plus légitimes du champ de production et de diffusion culturelle. [...] La montée en puissance des journalistes, l'utilisation de la visibilité médiatique comme instrument pour court-circuiter les procédures de légitimation internes au champ intellectuel ont plus récemment conforté un réflexe de crispation de nombre d'intellectuels contre une évolution qu'ils lisent comme grosse d'une expropriation de leurs dernières positions de pouvoir social » (François, Neveu, 1999 : 17-18). Un peu plus loin ils évoquent « le dénouement d'une formidable bataille pour la définition de la hiérarchie symbolique des titres à parler, bataille qui s'est soldée par une nette victoire du champ journalistique qui s'est octroyé à cette occasion une véritable fonction de juridiction sur le monde intellectuel » (*ibid.* : 38).

Si le constat d'une emprise grandissante du champ journalistique sur d'autres univers sociaux (Bourdieu, 1994) semble ainsi bien établi, reste à le préciser. La configuration actuelle dans laquelle s'inscrivent journalistes et sociologues (mais aussi politiques, économistes...) ne peut en fait être comprise qu'en prenant en considération dans un même mouvement, et les conditions historiques de production croisées de ces deux espaces et l'accentuation de la division sociale du travail. Tout se passe comme si le processus de complexification des sociétés humaines n'avait pas engendré les mêmes effets dans l'organisation de la sociologie et du journalisme, du fait notamment d'un attachement historique à l'autonomie très différent. La relative réussite de la « stratégie »²¹ durkheimienne d'autonomisation et de professionnalisation de la sociologie via l'université a contribué à ce que le discours sociologique ait aujourd'hui, de façon directe, moins de poids dans l'espace social. En effet, comme le montre la contribution

²⁰ Sur cet aspect, voir aussi Champagne (2001).

²¹ La « stratégie » n'est pas à entendre au sens de la théorie de l'acteur rationnel, mais davantage dans celui d'une stratégie sans stratège. Voir sur ce point les textes de Karady (1979) et Muchielli (1995). Ce serait sinon participer de la construction de Durkheim en père fondateur...

de Vincent Goulet dans cette livraison, on peut imaginer qu'une autre conception des sciences sociales soit parvenue à s'imposer au début du XX^e siècle, comme celle par exemple défendue par Dick May, beaucoup plus sensible à sa diffusion dans les groupes sociaux, y compris les plus dominés, notamment par l'intermédiaire de leurs « leaders d'opinion » ou leur personnel d'encadrement (instituteurs, responsables syndicaux, etc.). Il résulte de l'imposition de l'entreprise durkheimienne, une sociologie qui se fonde sur le modèle des sciences de la nature et qui est portée à une très forte valorisation de l'autonomie institutionnelle, mais aussi scientifique. L'analyse que propose Dominique Merllié (2004) sur le refus d'une majorité de « durkheimiens » de participer de cette « mode intellectuelle » des enquêtes souligne dans une certaine mesure cette volonté de fermeture. Dans l'esprit d'Émile Durkheim, la « bonne sociologie » ne peut être « assimilée à la "question sociale" et à des objectifs socio-politiques » (*ibid.* : 150 et sq.). Ainsi, dans cette logique et à la manière des sciences « dures », la sociologie va-t-elle se développer au cours du XX^e siècle par une extension continue de ses domaines de spécialisation. À l'heure actuelle, il en résulte une segmentation importante de ses domaines d'analyse et une faiblesse relative des échanges entre ces différents segments²². Pour que la sociologie soit agissante au niveau social, il lui faudra désormais passer par la médiation d'autres secteurs, dont le journalisme, comme le montre ici la contribution de Julie Sedel à propos de deux sociologues spécialisés dans les questions de délinquances et d'« insécurité », ou bien celle d'Aurélié Tavernier sur les modalités pratiques d'accès des sociologues aux médias.

A contrario, du côté des journalistes, c'est la « formation sur le tas », la capacité à adopter un point de vue général sur le monde, le refus d'une spécialisation poussée qui ont pendant longtemps servi à définir le « bon journaliste ». Pour s'en convaincre il suffit de rappeler « l'échec » relatif de la création par Dick May de la première école de journalisme en 1899 et de se souvenir que l'École supérieure de journalisme (ESJ) a été créée en 1924, pour des raisons plus idéologiques que professionnelles, par des catholiques soucieux de contrer le cartel des gauches. Le Centre de formation des journalistes (CFJ) n'a été fondé qu'en 1946 dans un esprit de reconstruction de l'identité nationale. Il faut donc attendre les années 60 pour que l'on songe à offrir une véritable formation professionnelle publique aux futurs journalistes, avec la création du Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ) en 1958, du CELSA en 1965 et de l'IUT de Bordeaux en 1967. Si aujourd'hui, en théorie, les écoles en journalisme reconnues par la profession n'exercent pas de monopole en matière de formation, il faut reconnaître qu'elles deviennent un passage quasi obligé pour exercer dans son pôle dominant, à savoir l'audiovisuel, l'AFP et la presse quotidienne nationale²³. Cette « professionnalisation » effective, plus tardive chez

²² En ce sens, on peut affirmer que la division sociale du travail scientifique contribue à limiter les analyses sur le processus de division du travail.

²³ Devillard *et al.* (2001) ; Marchetti, Ruellan (2001).

les journalistes, si elle participe du mouvement général de la « diplômation » du marché du travail, garde néanmoins un caractère généraliste ; comme le note Dominique Marchetti (1997 : 170-255 ; 2002), « plus on monte dans la hiérarchie des postes, plus on tend à trouver des journalistes "généralistes" ». Aussi, malgré l'apparition de différentes catégories « thématiques » dans les journaux, la circulation des « problématiques » et des questionnements est-elle beaucoup plus fluide dans les médias que dans le cadre de la sociologie²⁴ : une question peut, selon les enjeux du moment et les rapports de force, être traitée tour à tour par différentes rubriques (Marchetti, 2006).

Dans une perspective relationnelle, on peut donc dire que la question de l'autonomie se pose dans des termes très différents pour les journalistes et les sociologues : être autonome pour un journaliste c'est défendre la « liberté de la presse », c'est-à-dire en fin de compte dénoncer les formes de pression (souvent du pouvoir politique, plus rarement la contrainte économique) les moins euphémisées²⁵, mais ce n'est pas refuser toute forme de relations avec d'autres espaces sociaux. On peut même affirmer que le champ journalistique n'existe que parce qu'il parvient à articuler dans un même espace de visibilité les logiques des multiples agents participant aux différentes activités de l'espace social (Ponet, 2007). À l'inverse, l'usage de la réflexivité chère aux sociologues est dans une certaine mesure la concrétisation de cette logique de l'autonomie poussée à son terme : seul le sociologue peut, à l'aide des outils qu'il s'est forgés, tenter de revenir sur ses propres pratiques. En ce sens, plutôt que de parler des différences dans le degré d'autonomie, il est sans doute préférable de parler des différentes formes d'autonomie et des différents usages auxquels elle peut donner lieu selon les espaces et les époques. Il devient alors possible de relire ce « déclin » de la figure de l'intellectuel universitaire, et par la même occasion du sociologue²⁶, face aux journalistes, comme le résultat d'une « gestion » très différente du processus constant de division sociale du travail et de l'allongement des chaînes d'interdépendances. Finalement, c'est la part accordée à la question de l'autonomie dans la définition de l'identité du groupe qui semble expliquer l'inversion des modes de domination à l'heure actuelle. Pour le dire vite, si auparavant c'était la reconversion en fin de carrière du capital spécifique accumulé sur un temps long dans le champ intellectuel qui autorisait des prises de position dans l'espace social *via* les médias notamment (expliquant ainsi que seuls les plus consacrés aient voix au chapitre), depuis les années 1980-90 et la libéralisation de l'audiovisuel, il semble que ceux qui parviennent à s'imposer

²⁴ Pour une analyse du lien entre spécialisation thématique et spécialisation fonctionnelle des journalistes, voir Lagneau (2002).

²⁵ Parmi les journalistes les plus sensibles au principe de légitimité interne, on trouve les journalistes passés par les écoles de journalisme et qui occupent des positions dans la presse écrite d'audience nationale. Sur ce point, voir Champagne, Marchetti (1994 : 59).

²⁶ Bien que ce déclin semble davantage toucher, comme le remarquent B. François et E. Neveu (1999), les disciplines les plus traditionnelles (philosophie, lettres classiques...), que les « sciences humaines » (dont la psychologie, l'économie...).

dans « l'espace public » soient des individus multipositionnés qui cumulent dans le même temps et dans différents espaces, diverses formes de capital, et qui surtout parviennent à articuler ces différentes logiques²⁷. Tout se passe alors comme si les principes de fonctionnement des sociologues leur interdisaient de s'investir dans ces nouveaux modes de domination²⁸ : d'une autorité qui découlait d'abord de la capacité à user dans d'autres espaces de ces positions de pouvoir spécifique, on est passé à un pouvoir plus diffus, qui se loge dans l'aptitude à coordonner différentes logiques²⁹. Le meilleur moyen de prendre la mesure de ces transformations est donc d'étudier les usages réciproques que peuvent faire journalistes et sociologues de leurs disciplines et de la façon dont ils en tirent une valorisation mutuelle.

De quelques usages réciproques de la sociologie et du journalisme

Si la présentation en deux temps relève avant tout de la logique scolastique – les « emprunts » étant toujours réciproques et conjoints – elle permet de clarifier le propos en distinguant l'analyse des usages médiatiques de la sociologie de celle des usages sociologiques des médias. Ce sont sans aucun doute les études sur le recours au discours d'expertise, dont celui des sociologues, dans la presse écrite qui ont donné lieu aux analyses les plus nombreuses. S'appuyant sur les travaux qu'elle a menés sur cette question, Aurélie Tavernier (2004) montre en quoi la parole du sociologue constitue une ressource pour les rhétoriques journalistiques dans la construction de l'information quotidienne. Mobilisant diverses données chiffrées, elle analyse les formes que peut prendre la « parole rapportée » du sociologue – citation, interview, tribune – et montre ce qu'elles doivent aux « stratégies » d'écriture des journalistes – mobilisation d'un registre analytico-descriptif pour conforter un point de vue, usage de la posture surplombante d'un

²⁷ En ce sens, on perçoit combien les récentes injonctions au décloisonnement disciplinaire, à l'interdisciplinarité, présentent autant d'intérêt scientifique qu'elles constituent des moyens détournés de retrouver une forme de pouvoir par l'ajustement à la demande sociale supposée d'expertises globales (il faudrait en tout cas étudier en détail les entrepreneurs d'interdisciplinarité).

²⁸ Prendre acte du poids des déterminants historiques dans la structuration de la sociologie, et de leurs effets dans la gestion actuelle des rapports avec d'autres espaces sociaux ne revient pas à déplorer un « conservatisme », voire, le mot est à la mode, un « archaïsme », des sociologues les plus liés à l'université, bref, à retraduire dans une logique politique des processus structurels. S'il fallait introduire une variable politique, ce serait plutôt celle d'une relégation croissante de l'université dans l'espace des formations supérieures, relégation qui n'a fait qu'accentuer ce sentiment – peu importe ici qu'on le considère comme justifié ou pas – de déclin du pouvoir des sociologues, et des intellectuels en général.

²⁹ D'une manière beaucoup plus générale, cette question des effets du processus constant de division sociale du travail sur les rapports de pouvoir entre groupes sociaux n'est pas spécifique aux liens qu'entretiennent journalistes et sociologues, mais renvoie à ce que N. Elias désigne comme un processus de « démocratisation fonctionnelle » (Ponet, 2009).

d'expert, mise en scène d'une opinion. L'étude des diverses négociations autour du « titre à parler », et les rapports de pouvoir qui en découlent, permet alors à l'auteure de mettre en exergue certaines des représentations médiatiques du « bon sociologue ». Finalement, on perçoit les processus de légitimation de la parole et les tensions qui peuvent en résulter entre journalistes et sociologues.

Ivan Chupin, quant à lui, met en évidence un autre usage des sciences sociales par la profession journalistique. Il montre comment les écoles de journalisme, dans leur effort de reproduction, tentent de capter le capital symbolique des sciences sociales pour répondre aux critiques récentes sur leur trop étroite « opérationnalité » et pour renforcer leur position dans la concurrence qui les oppose les unes aux autres. Nombre de ses remarques éclairent l'histoire de la division du travail entre université et filière professionnelle dans la socialisation et la professionnalisation des nouveaux journalistes (Neveu, 2006). À travers la question de l'investissement de certains sociologues dans les écoles de journaliste se pose alors la question plus générale de la diffusion des méthodes et des outils des sciences humaines chez les journalistes (et plus largement dans l'espace social), que ce soit par le truchement de la formation universitaire de ces derniers qui ont souvent suivi si ce n'est des cursus, du moins des cours en sociologie, ou par la naturalisation de certaines méthodes d'enquêtes dont usent les journalistes (sondages, entretiens, voire observation).

Cette question des méthodes est d'ailleurs au cœur de la contribution de Julie Sedel qui montre comment, à travers la concurrence entre deux « sociologues médiatiques », deux conceptions de la science sociale s'affrontent en quittant le champ scientifique pour l'espace médiatique. Ce travail pose explicitement la question des retraductions « politiques »³⁰ de certains travaux sociologiques auprès d'un public plus large, que ce soit par le truchement des médias ou par le recours à la position d'expert politique. On perçoit alors les principes des homologues structurales et des affinités électives évoquées plus haut qui peuvent, dans certains cas, unir sociologues, journalistes et hommes politiques autour de « problèmes » communs. Par ailleurs, cet exemple permet de souligner, en creux, le relatif échec de la sociologie pour s'imposer en dehors de la sphère universitaire comme discours légitime d'écriture du social : comparé à d'autres sciences humaines, et notamment à l'emprise des schèmes de la psychologie ou de l'économie (il suffit de penser aux nombreux mensuels « grands publics » spécialisés sur ces questions (Duval, 2004), ou bien plus spécifiquement à la multiplication des rubriques « psycho » ou « éco » dans de nombreuses publications), force est de constater que l'imposition du discours sociologique se fait de manière beaucoup plus diffuse (mobilisations de données statistiques

³⁰ La question des retraductions « politiques » est à associer aux difficultés particulières que semble poser la diffusion/vulgarisation des résultats de la sociologie dans les médias, qui court toujours le risque, une fois sortie des logiques d'exposition de l'arène scientifique, d'être réduite à un point de vue politique. On voit alors encore une fois combien la question de l'autonomie est susceptible d'être l'objet d'usages multiples.

pour l'essentiel). Resterait ainsi à comprendre plus en détails les raisons de ces « succès » différenciés.

Si ces exemples illustrent quelques-uns des usages journalistiques possibles de la sociologie, ils posent tous à un titre ou à un autre, la question inverse des usages sociologiques des médias. Ainsi les contributions d'Aurélien Tavernier et de Julie Sédal permettent-elles de détailler les propriétés sociales des sociologues qui interviennent dans les médias et de mieux comprendre les intérêts qu'ils peuvent avoir à diffuser plus largement leur discours. De la même façon, on voit bien dans l'analyse proposée par Ivan Chupin comment le renforcement des sciences humaines dans les écoles de journalisme, permet à certains universitaires, dont des sociologues, d'asseoir leur position institutionnelle non seulement à l'université, mais encore pour certains d'entre eux dans des positions d'expert auprès des ministères ou encore d'accroître leur réseau d'informateurs (leurs anciens étudiants devenus journalistes)³¹. Si les usages sociologiques des médias sont indissociables des usages médiatiques des sociologues, et ont d'ores et déjà donné lieu à différents travaux, il nous a pourtant semblé qu'ils étaient pour certains rarement interrogés. C'est le cas notamment des usages que peuvent faire les chercheurs en sciences humaines de l'immense corpus qu'offre la presse écrite, radiophonique et télévisuelle³².

Deux types d'écarts semblent révélateurs de ce désintérêt. D'abord le décalage entre la multiplication des ouvrages présentant les diverses techniques d'enquêtes, les sources des sciences humaines et la quasi-inexistence de questionnements spécifiques sur les usages possibles des sources journalistiques³³, souvent présentées comme une source écrite parmi d'autres. Corrélativement, c'est ensuite l'écart entre les résultats des analyses en sociologie du journalisme et la faible diffusion de ces derniers dans d'autres secteurs des sciences humaines. Ainsi, alors que de nombreux travaux s'efforcent de décrire la structuration complexe du champ médiatique et ne cessent de souligner la multiplication des titres de presse et leur spécialisation croissante, c'est la presse quotidienne d'audience nationale – ne constituant pourtant qu'une infime partie du paysage médiatique français – qui concentre encore la plupart des investissements scientifiques (Marchetti, 2002), et cela même si des travaux sur différents types de presse spécialisée se sont développés ces dernières années. S'il existe sans doute une forme de « dominocentrisme »³⁴ des universitaires et scientifiques qui favorise cette « lecture jacobine de la médiatisation »³⁵, reste à étudier les modalités

³¹ Voir également Neveu (2007).

³² De manière significative, si l'appel à communications des journées d'études – *Journalistes et sociologues : entre reconnaissance et méconnaissance, concurrence et collaboration*, 27-28 juin 2006 – faisait explicitement référence à ces questions, aucune communication n'a été proposée sur ce thème.

³³ De ce point de vue, les analyses de Contamin (2001 : 311-357) sont des plus stimulantes. Plus ponctuellement, sur les usages de la presse par les historiens voir Lavoine (1992).

³⁴ Sur cette forme particulière d'ethnocentrisme de classe, voir Grignon, Passeron (1989 : 115).

³⁵ É. Neveu (1999 : 49) explique vouloir « rompre avec une autre réduction analytique : celle, jaco-

pratiques de constitution d'un corpus de presse (possibilité de recourir à des index pour certains supports³⁶, temps disponible pour le dépouillement, etc.). La question de la sélection de ces sources semble intimement liée à leur degré de légitimité, c'est-à-dire à leur degré de proximité par rapport aux objets les plus représentatifs de l'espace académique.

Plus généralement, cette question de la sélection scientifique des médias est à lier à celle de la sélectivité médiatique. En effet, on sait qu'en fonction des médias choisis comme source d'informations, la mise en intrigue finale peut différer considérablement. Il n'est donc pas anodin de sélectionner de manière « naturelle » et « spontanée » certains quotidiens d'audience nationale. En ce sens, un regard réflexif sur la sélection scientifique des médias peut permettre de prolonger le questionnement sur certains mécanismes de censure du travail scientifique, sur le « cela va de soi » des objets dignes d'intérêt, qui ne font parfois que renforcer certaines des censures à l'œuvre dans le champ journalistique lui-même (les problématiques développées par exemple dans les médias les moins légitimes sont souvent éloignées de celles mises en avant dans la presse quotidienne d'audience nationale (Champagne, Marchetti, 2002).

Dans le prolongement de ces interrogations sur les usages croisés de la sociologie et du journalisme, il faudrait enfin comparer plus systématiquement les différents instruments utilisés par les deux disciplines – interviews/entretiens, observations, utilisation de sources statistiques, enquêtes par questionnaire (sondages), recours à la « parole ordinaire », au portrait, etc. – et surtout, leurs usages spécifiques, qui permettent pourtant dans chaque cas de revendiquer une forme « d'objectivité ».

Si journalistes et sociologues partagent beaucoup d'outils d'investigation du réel, peut-on pour autant affirmer, comme Robert E. Park en son temps, que le sociologue est une sorte de super reporter qui aurait plus de temps et de moyens pour mener son enquête. Gérard Mauger a souligné les parentés entre l'univers journalistique et l'univers sociologique et la façon dont l'excellence professionnelle des uns emprunte à la définition de celle des autres (Mauger, *in* : Sedel, 2009 : 9-12). Il suggère que la principale différence dans la conduite de l'enquête est la multiplication des sources pour les sociologues et le recours à des sources de prédilection pour les journalistes, ce qui renvoie en définitive au temps consacré à l'enquête. Autre différence importante, la pratique réflexive, c'est-à-dire le contrôle scientifique du processus de l'enquête et de la place de l'enquêteur dans celle-ci, est beaucoup plus poussée chez les sociologues que chez les journalistes.

bine, qui ramène le seul espace public digne d'attention à la scène médiatique des quotidiens et des newsmagazines parisiens et des télévisions généralistes ».

³⁶ De ce point de vue, le fait que des journaux comme *Le Monde*, *Libération* disposent d'index papier ou CD-ROM, de même que la mise en place relativement récente du moteur de recherche de l'INA, ne sont sans doute pas sans incidence dans la surreprésentation de ces médias.

Le texte d'Elihu Katz – « *Journalists as scientists* », traduit ici en français – trace des pistes de réflexions pour approfondir cette question de la parenté méthodologique entre journalistes et sociologues. En esquisant une comparaison du journalisme avec d'autres professions, en particulier les professions libérales et scientifiques, Elihu Katz souligne les indéfinitions et les injonctions contradictoires de l'activité journalistique. Il met en avant la notion de « service public » et de « service des publics » du journalisme tout en constatant l'absence d'un corpus de connaissances et de méthodes sûres sur lesquelles ils puissent fermement s'appuyer. Adoptant une perspective constructiviste, il suggère que les journalistes « fabriquent » les représentations sociales en tenant compte des normes acceptées par la société dans laquelle ils travaillent. Par petites touches, les notes d'Elihu Katz dessinent les contours d'une théorie journalistique indigène, bien distincte, malgré ce qu'il semble lui-même dire, de la conception scientifique : une conception volontariste de l'action qui donne le primat aux « grands hommes » et aux événements irruptifs ; une hiérarchisation des faits selon leur capacité à se maintenir à l'agenda public (ce qui rejoint la notion parkienne d'*human interest*) ; leur implication dans la dynamique des conflits sociaux en termes de cadrage et de résolution pratique des « crises ». Ces caractères fondamentaux de la pratique journalistique les éloignent radicalement de l'activité scientifique du sociologue qui s'applique avant tout à comprendre de manière distancié les transformations objectives des structures sociales. En discutant les positions d'Edward Jay Epstein sur « l'incompatibilité essentielle entre journalisme et vérité », Elihu Katz s'inscrit finalement dans la conception culturelle du journalisme initié par John Dewey dans les années 20 en réaction aux exigences de Walter Lippmann³⁷. Ce n'est pas tant au niveau des méthodes et/ou des outils d'enquête que journalistes et sociologues se différencient que dans les usages qu'ils en font, et surtout, dans la visée finale de leur production. Pour le dire rapidement, le journaliste doit composer avec le sens commun alors que le sociologue a pour premier objectif de rompre avec celui-ci, ce qui fait que le discours scientifique ne peut souvent pas être directement dicible dans le monde social.

Comme le suggère Elihu Katz, il faudrait pouvoir multiplier les études sur la manière dont, concrètement, ces outils d'investigation et d'objectivation sont mobilisés, et comment journalistes et sociologues font parler les « choses » qu'ils observent. Par ce biais, il serait peut-être possible de mieux comprendre ce que constitue une information « pertinente » pour chacun d'eux, et ainsi de préciser leur rapport au « caché » (journalisme d'investigation et mise à jour de processus sociaux s'inscrivant tous deux dans des logiques de dévoilement).

³⁷ Pour une synthèse de ce débat, voir l'introduction de G. Muhlmann aux textes de R. E. Park (2008).

Conclusion

Les éléments réunis dans les pages qui suivent invitent à reconsidérer l'histoire, tout comme l'analyse contemporaine, des relations entre journalistes et sociologues en insistant sur leur objet commun : « l'écriture du social ». Plutôt que retenir une lecture en termes d'oppositions entre deux « mondes » professionnels, ils invitent à développer une vision dialectique et politique du rapport concurrentiel qui les lie. Cependant, on l'a vu, le chantier reste largement ouvert et l'on peut se demander si d'autres variables – origines sociales, dispositions, rapport à l'école ou plus précisément rapport de *scholar* au monde – n'expliquent pas la familiarité concurrentielle qui relie ces agents qui disposent d'*habitus* somme toute proches, mais qui ont, pour des raisons qui restent en partie à préciser, choisis de s'investir dans des activités différentes. En ce sens, l'analyse des rapports que peuvent entretenir journalistes et sociologues devra prendre en considération les transformations du système scolaire, et des usages qui en sont fait, principalement par les classes moyennes et supérieures. À l'autre bout du processus informationnel, il serait opportun de questionner la nature des différentes « demandes sociales d'intelligibilité » pour comprendre les apports des deux disciplines dans la constitution d'un « socle commun » de connaissances sur le social et, par là, des représentations sociales légitimes.

Références

- Acrimed (Action critique médias), PLPL (Pour Lire Pas Lu), 2004, *Petit manuel de l'observateur des médias* (fascicule de 24 pages).
- Arnault F., 1984, « Frédéric Le Play, de la métallurgie à la science sociale », *Revue française de sociologie*, XXV, pp. 437-457.
- Balzac H. de, 1843, *Monographie de la presse parisienne*, Paris, A. Michel, 1981.
- Bourdieu P., 1984, *Homo academicus*, Paris, Éd. de Minuit.
- 1994, « L'emprise du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 101-102, pp. 3-9.
- 1996a, *Sur la télévision. Suivi de L'Emprise du journalisme*, Paris, Éd. Liber-Raisons d'agir.
- 1996b, « La télévision peut-elle critiquer la télévision ? Analyse d'un passage à l'antenne », *Le Monde diplomatique*, avril, p. 25.
- Bourmeau S., 1988, « Journaliste et sociologue. Robert Ezra Park et la Presse », *Politix*, 3-4, pp. 50-61.
- Brusini H., James F., 1982, *Voir la vérité. Le journalisme de télévision*, Paris, Presses universitaires de France.
- Champagne P., 2001, « "Pouvoir des médias" et "pouvoir sur les médias". Les raisons d'un débat récurrent », pp. 195-213, in : Georgakakis D., Utard J.-M., dirs, *Science des médias. Jalons pour une histoire politique*, Paris, Éd. L'Harmattan.

- Champagne P., Marchetti D., 1994, « L'information médicale sous contrainte. À propos du "scandale du sang contaminé" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 101-102, pp. 40-62.
- 2002, « Censures visibles, censures invisibles », *Les dossiers de l'audiovisuel*, 106.
- Chapoulie J.-M., 2001, *La tradition sociologique de Chicago. 1892-1961*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Charon J.-M., 1996, « Journalisme et sciences sociales. Proximités et malentendus », *Politix*, 36, pp. 16-32.
- Coman M., 2003, *Pour une anthropologie des médias*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Contamin J.-G., 2001, *Contribution à une sociologie des usages pluriels des formes de mobilisation : l'exemple de la pétition en France*, thèse de science politique, université Paris I-Panthéon Sorbonne.
- Darras É., Philippe O., dirs, 2004, *La science politique une et multiple*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Delporte Ch., 1999, *Les journalistes en France (1880-1950). Naissance et construction d'une profession*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Devillard V., Lafosse M.-F., Leteinturier C., Rieffel R., 2001, *Les journalistes français à l'aube de l'an 2000. Profils et parcours*, Paris, Éd. Panthéon-Assas.
- Dor E., Valette B., 2002, *Les vertus du mensonge. Information, déformation, manipulation*, Paris, Sens & Tonka.
- Dunning E., 1996, « "Tout à fait, Éric... tout à fait !" Quand le sociologue sert de ballon de football aux médias. Souvenirs et réflexions préliminaires », *Politix*, 36, pp. 5-15.
- Durkheim É., 1899, « Une révision de l'idée socialiste », *Revue philosophique*, 48, reproduit in : *Textes*, Vol. 3, Paris, Éd. de Minuit, 1975, pp. 163-172.
- Duval J., 2004, *Critique de la raison journalistique. Les transformations de la presse économique en France*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Elias N., 1969a, *La dynamique de l'occident*, Paris, Éd. Agora, 1990.
- 1969b, *La civilisation des mœurs*, Paris, Éd. Agora, 1976.
- 1970, *Qu'est-ce que la sociologie*, Paris, Éd. Agora, 1993.
- Ferenczi Th., 1992, *L'invention du journalisme en France. Naissance de la presse moderne à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Éd. Le Seuil.
- François B., Neveu E., dirs, 1999, *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques, des débats publics contemporains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Gadhoum S., 2001, *L'Écriture du social dans le « dictionnaire d'Antoine Furetière »*, thèse de Lettres, université de Provence.
- Georgakakis D., Utard J.-M., dirs, 2001, *Science des médias. Jalons pour une histoire politique*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Goulet V., 2003, « Pierre Bourdieu et la télévision », pp. 655-671, in : Mauger G., éd., *Rencontres avec Pierre Bourdieu*, Bellecombe-en-Bauge, Éd. du Croquant.
- Grignon C., Passeron J.-Cl., 1989, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Éd. Le Seuil.

- Guillebaud J.-Cl., 1995, *Écoutez voir !*, Paris, Éd. Arléa.
- Guisnel J., 2003, *Libération, la biographie*, Paris, Éd. La Découverte.
- Halimi S., 1997, *Les nouveaux chiens de garde*, Paris, Éd. Liber-Raisons d'Agir.
- Heilbron J., 2006, *Naissance de la sociologie*, Marseille, Éd. Agone.
- Heilbron J., Lenoir R., Sapiro G., dirs, 2004, *Pour une histoire des sciences sociales. Hommage à Pierre Bourdieu*, Paris, Fayard.
- Karady V., 1979, « Stratégies de réussite et modes de faire-valoir de la sociologie chez les durkheimiens », *Revue française de sociologie*, XX, pp. 48-92.
- Lacroix B., 1981, *Durkheim et le politique*, Paris-Montréal, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques/Presses de l'université de Montréal.
- Lagneau E., « Le style agencier et ses déclinaisons thématiques. L'exemple des journalistes de l'Agence France Presse », *Réseaux*, 11, pp. 58-100.
- Lavoine Y., 1992, « Le journaliste, l'histoire et l'historien. Les avatars d'une identité professionnelle (1935-1991) », *Réseaux*, 51, pp. 39-53.
- Le Paige H., 1997, *Une minute de silence. Crise de l'information, crise de la télévision, crise du service public*, Bruxelles, Éd. Labor.
- Le Play F., 1855, *Les ouvriers européens. Étude sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe, précédées d'un exposé de la méthode d'observation*, Paris, Imprimerie Impériale.
- Lettieri C., Saitta E., 2006, « L'identité journalistique à l'intersection des champs politique et intellectuel. Une comparaison France/Italie », pp. 61-84, in : Chupin I., Nollet J., dirs, *Journalisme et dépendances*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Lévêque S., 2000, *Les journalistes sociaux. Histoire et sociologie d'une spécialité journalistique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Lyon-Caen J., 2002, « Le romancier, lecteur du social dans la France de la Monarchie de Juillet », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 24, pp. 15-32.
- Marchetti D., 1997, *Contribution à une sociologie des transformations du champ journalistique dans les années 80 et 90. À propos « d'événements sida » et du « scandale du sang contaminé »*, thèse de sociologie, École des hautes études en sciences sociales.
- 2002, « Les sous-champs spécialisés du journalisme », *Réseaux*, vol. 20, 11, pp. 22-55.
- 2006, « La division du travail journalistique et ses effets sur le traitement de "l'événement". L'exemple du "scandale du sang contaminé" », pp. 141-160, in : Chupin I., Nollet J., dirs, *Journalisme et dépendances*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Marchetti D., Ruellan D., 2001, *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée dans le monde du travail*, Paris, Éd. La Documentation française.
- Martin M., 1997, *Médias et journalistes de la république*, Paris, O. Jacob.
- Merlié D., 2004, « L'enquête autour de 1900. La non-participation des sociologues durkheimiens à une mode intellectuelle », *Mil Neuf Cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 22, pp. 133-154.

- Mucchielli L., 1995, « Heurs et malheurs du durkheimisme. Problèmes historiographiques, enjeux épistémologiques et pédagogiques d'une mémoire disciplinaire : la sociologie », *Politix*, 29, pp. 55-79.
- Neveu É., 1999, « Médias, mouvements sociaux, espaces publics », *Réseaux*, vol. 17, 98.
- 2007, « L'université et la formation des journalistes », pp. 177-194, in : Pinto E., *Pour une analyse critique des médias. Le débat public en danger*, Broissieux, Éd. du Croquant.
- Offerlé M., 1999, *La profession politique XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Belin.
- Park E. R., 1944, *Le journaliste et le sociologue*, textes présentés et commentés par Muhlmann G., Plenel E., Paris, Éd. Le Seuil, 2008.
- Phélippeau E., 2002, *L'invention de l'homme politique moderne*, Paris, Belin.
- Piriou O., 1999, *La sociologie des sociologues. Formation, identité, profession*, Fontenay/Saint-Cloud, ENS Éd.
- Ponet Ph., 2005, « La Guerre des mondes : de quelques rapports entre univers sociaux différenciés. Le cas des palmarès des hôpitaux », *Politix*, 72, pp. 125-154.
- 2007, « Les logiques d'une consécration journalistique. L'exemple des "50 meilleurs hôpitaux de France" », *Questions de communication*, 11, pp. 91-110.
- 2009, *Contribution à l'étude du processus de démocratisation fonctionnelle. Autour des « affaires en responsabilité médicale »*, thèse de Science politique, université Paris I, 2009.
- Rémond E., dir., 1977, *Journalisme et sciences sociales*, Bordeaux-Talence, MSH Aquitaine.
- Rieffel R., 1992, « Journalistes et intellectuels : une nouvelle configuration culturelle ? », *Réseaux*, 51, pp. 11-24.
- Roberts I., Garrigos R., 2006, *La bonne soupe. Comment le « 13 heures » contamine l'info*, Paris, Éd. Les Arènes.
- Roussel V., 2002, *Affaires de juges. Les magistrats dans les scandales politiques en France*, Paris, Éd. La Découverte.
- Roy A. du, 1992, *Le serment de Théophraste. L'examen de conscience d'un journaliste*, Paris, Flammarion.
- Ruellan D., 1992, « Journalisme rencontres avec la recherche », *Médiaspouvoirs*, 28, pp. 23-29.
- 1993, *Le professionnalisme du flou*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Ruffin F., 2003, *Les petits soldats du journalisme*, Paris, Éd. Les Arènes.
- Schneidermann D., 1999, *Du journalisme après Bourdieu*, Paris, Fayard.
- Sedel J., 2009, *Les médias et la banlieue*, Paris, INA/Éd. Le Bord de l'eau.
- Shinn T., 2000, « Formes de division du travail scientifique et convergence intellectuelle. La recherche technico-instrumentale », *Revue française de sociologie*, vol. 41, 3, pp. 447-473
- Tavernier A., 2004, *Paroles d'experts : les rhétoriques journalistiques de recours aux paroles extérieures dans Le Monde, Libération et le Figaro. Journalistes et sociologue, la construction d'un référentiel*, thèse en sciences de l'information et de la communication, université Lille 3.

Virieu F.-H de., 1990, *La médiocratie*, Paris, Flammarion.

Wilensky H., 1964, « The professionalization of everyone ? », *American Journal of Sociology*, vol. 70, 2, pp. 137-158.

Zola E., 1986, *Carnets d'enquêtes. Une ethnographie inédite de la France*, Paris, Plon, 1993.